

OFFICE NOTARIAL DES TERRE-NEUVAS

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 5 Cours Jonville
50400 GRANVILLE
791 829 500 RCS Coutances

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 10 juin,

A 18 heures,

Les associées de la société OFFICE NOTARIAL DES TERRE-NEUVAS se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Hanadi EL HAGE SLEIMAN, en sa qualité de Présidente de la Société.

Céline MARIE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associées présentes, représentées ou ayant voté par correspondance possèdent 194 sur les 194 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'une directrice générale
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général sans limitation de durée **à compter du 12 mai 2025** :

Madame Céline MARIE demeurant 19 rue Sainte Geneviève 50400 GRANVILLE en qualité de Directeur Général,

Pour rappel, chaque directeur général a les mêmes pouvoirs que ceux attribués au président de la société.

Madame Céline MARIE déclare accepter les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.



DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

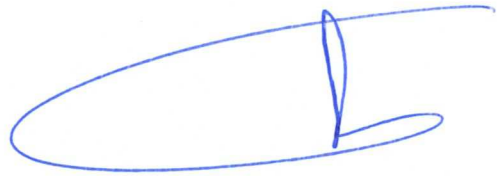
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'K' or 'G' shape with a long horizontal stroke extending to the left.

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, horizontal oval shape with a vertical stroke intersecting it near the right side.



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires civiles
et du sceau

Sous-direction des professions
judiciaires et juridiques

Bureau de la gestion des officiers ministériels

PUBLICATION DU BUREAU DE LA GESTION DES OFFICIERS PUBLICS MINISTERIELS

Depuis le 1er mars 2023, le ministère de la justice se charge de la publication de certaines déclarations sur le portail OPM.

Changement de qualité (salarié/associé) au sein d'une même société titulaire

Le 12/05/2025,

Numéro de la déclaration : 175577

Par suite de la déclaration déposée sur le portail OPM considérée comme complète le 11 mars 2025 et en l'absence d'opposition du ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,

La cessation des fonctions de **Mme MARIE (Céline, Nathalie, Patricia)**, notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la Société par actions simplifiée « **OFFICE NOTARIAL DES TERRE-NEUVAS** » à la résidence de Granville (Manche), est devenue définitive le 12 mai 2025.

Mme MARIE (Céline, Nathalie, Patricia) est devenue notaire associée exerçante au sein de cet office, le 12 mai 2025.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Notaire concerné(e) : Mme MARIE (Céline, Nathalie, Patricia)